
Réflexions suite à l'article «Identité: parlez-vous romand?», *L'Hebdo*, mis en ligne le 23.04.2015

Cher Monsieur Burri, chère rédaction de *L'Hebdo*,

Nous vous écrivons à propos de l'article «Identité: parlez-vous romand?», paru sur votre site le 23.04.2015.

Nous sommes chercheurs à l'Osservatorio linguistico della Svizzera italiana (OLSI) et membres du réseau Language Experts (<http://languageexperts-ch-francais.weebly.com>), une plateforme récemment mise en place qui a pour but, entre autres, de suivre l'actualité de la presse écrite et des principaux médias de Suisse et d'apporter une contribution lorsqu'une thématique se rapportant au domaine des langues est abordée.

Le thème traité dans l'article est très intéressant et argumenté en détail; il nous a poussé à vous proposer une continuation de la réflexion et à élargir la perspective aux trois principales langues nationales suisses.

L'aspect des variétés et des différences linguistiques régionales/nationales et leur rapport avec ce qu'on considère comme la norme ne concerne pas seulement le "romand" (le français de Suisse) par rapport au français de la France, mais aussi l'allemand de Suisse, c'est à dire la variété de l'allemand « standard » (*Hochdeutsch*) parlé en Suisse (et non pas le suisse-allemand, *Schweizerdeutsch*) par rapport à l'allemand d'Allemagne et l'italien de la Suisse italienne (Tessin et partie italophone des Grisons) par rapport à l'italien d'Italie.

Ce qu'on appelle « helvétismes » concerne en effet les trois variétés nationales suisses. Il s'agit de particularités lexicales, expressions ou mots utilisés seulement dans les variétés suisses du français, de l'allemand et de l'italien. Ces particularités peuvent faire sourire les Français, les Allemands ou les Italiens en tant qu'expressions régionales et sont parfois perçues comme pittoresques ou comme des déviations de la norme standard, voire même comme des véritables erreurs de langue.

Mais qu'est-ce que la norme? Et la norme est-elle totalement indépendante de l'aspect territorial? Certes, il y a une norme du français, de l'allemand et de l'italien valide dans les pays en question. Mais ces langues ont des variétés standard et des normes différentes dans d'autres pays. Par exemple l'allemand d'Autriche a sa propre norme, qui diffère un peu de celle d'Allemagne, et la norme du français québécois est partiellement différente de celle du français de France. En Autriche et au Québec, on trouve des mots et expressions standard parfaitement acceptés par la norme linguistique de ces pays. La même chose peut être dite des différences entre l'italien de la Suisse italienne et l'italien d'Italie, sans parler de l'anglais avec ses différentes variétés britannique, nord-américaine, australienne, etc., chacune possédant ses propres dictionnaires et grammaires. Entre *lift* (GB) et *elevator* (USA), peut-on par exemple dire qu'il y ait *une* seule forme correcte? Qu'il y ait *une* seule forme standard? Bien au contraire, *les deux* formes sont valables.

Dans ce genre de cas, pour utiliser un technicisme, on parle de 'langues pluricentriques', c.-à.-d. de langues avec des standards (ou normes) qui diffèrent selon les pays où elles sont langues nationales. Ces diversités sont principalement dues à deux raisons: 1) à la nécessité de nommer les institutions politiques et administratives propres du pays (par ex. *Conseil fédéral* est propre au français de Suisse); 2) parce que la langue évolue et prend des formes différentes selon les différents territoires et nations. La norme n'est donc pas un système fixe et immuable; la norme linguistique change et se modifie sous l'influence de nombreux facteurs, principalement dus à l'usage des locuteurs. La langue change pour s'adapter aux nécessités expressives qui évoluent au cours du temps. Pour preuve, un certain nombre d'helvétismes a maintenant sa place dans les dictionnaires français, allemand et italien; on reconnaît donc à ces mots le statut de norme.

En conclusion, l'observation de la 'langue du voisin' et la conséquente perception de la (partielle) diversité peut certes faire sourire, mais il s'agit d'un aspect tout à fait normal et physiologique du langage: la proximité géographique met les langues en contact et la mobilité des personnes, surtout dans les régions proches des frontières, provoque des occasions quotidiennes d'échange et de confrontation entre citoyens et entre variétés de langue suisses, françaises, allemandes, italiennes, etc. Chaque variété étant parfaitement légitime, chacun a le droit de s'exprimer et de manifester celle qui lui est propre.

En vous remerciant pour votre travail et pour l'attention portée aux thématiques linguistiques, nous vous prions d'agréer *i nostri più cordiali saluti*.

Elena Maria Pandolfi, Matteo Casoni, Osservatorio linguistico della Svizzera italiana, le 28 avril 2015